

L'apport du recensement à la mesure de l'emploi et du chômage

Olivier MARCHAND
DSDS

11/02/2008





LES ENQUETES ANNUELLES DE RECENSEMENT (EAR)

- « Nouvelle » source statistique en matière d’activité, d’emploi et de chômage
- Potentiellement très riche d’informations
- Avec toutefois certaines limites

  



Les EAR : avantages

- Enquête effectuée à chaque début d'année
- Fournissant des premiers résultats dès l'automne suivant
- Ayant un taux de sondage 100 fois plus élevé que celui d'une enquête Emploi trimestrielle
- Permettant de décrire finement les caractéristiques des personnes interrogées et des emplois qu'elles occupent







Les EAR : limites

› Un concept d'activité imprécis et qui n'est comparable ni avec celui du recensement de 1999, ni avec celui de l'enquête Emploi en continu

› Des résultats en niveau qui fluctuent en fonction de la « qualité » de chacune des EAR

› Une utilisation en moyenne sur n années (n = 5

au moins pour les zones faiblement urbanisées)

› Des questionnaires auto-remplis

› Des interrogations en ce qui concerne la diffusion des résultats



Conséquences :

- Être très prudent dans les commentaires sur les données de chômage
- Privilégier les ratios et les pourcentages par rapport aux niveaux absolus
- Comparer dans le temps des données en structure (répartitions, dispersions, …) ou des données de positionnement relatif (ex. des régions)
- Ne pas utiliser les EAR à des fins conjoncturelles
- Tenir compte des erreurs de mesure plus que des erreurs aléatoires



Évolutions possibles :

- Une fois les 5ères enquêtes réalisées et exploitées (soit fin 2008), on sera en régime de croisière
- On peut alors espérer une meilleure maîtrise du processus
- On aura la possibilité de revoir la chronique 1990-1999-« 2006 »
- On pourra peut-être introduire des interrogations complémentaires, du type des enquêtes familles passées
- On pourra peut être procéder à des modifications de questionnaire (cf. l'enquête pilote menée à l'automne 2007)



L’enquête pilote de novembre-décembre 2007

- Objectifs : introduire dans le recensement les questions nécessaires à la codification de l’activité au sens du BIT
- Un test réalisé en Île-de-France en septembre 2007
- Une enquête pilote auprès de 5 000 ménages environ, faisant partie de l’échantillon de l’EAR 2007, au niveau de 5 régions
- Quelques premiers enseignements
- Quelle suite ?



Zoom sur les catégories frontières entre emploi, chômage et inactivité dans les EAR

- Le code « activité détaillée »
- Les personnes qui se déclarent spontanément inactives ou au chômage mais qui sont reclassées dans l'emploi
- Le problème particulier des 700 000 personnes s'étant déclarées dans une « autre situation » et finalement reclassées en emploi
- Les personnes entre le chômage et l'inactivité





De réelles possibilités d'exploitation au niveau local

- Voir les grands principes du plan de diffusion décrits dans la note 649/DG75-H001 du DDAR
- Mais un certain nombre de questions restent encore en suspens concernant notamment le niveau de détail des données qui seront diffusées
- Un mode d'emploi qui se précisera lorsqu'on disposera des résultats des cinq premières enquêtes.



